



Fédération
culturelle
canadienne-
française

Mémoire pour les consultations prébudgétaires en prévision du budget fédéral 2023

Déposé le 7 octobre 2022 au Comité permanent des
finances de la Chambre des communes

450, rue Rideau, bureau 405
Ottawa (Ontario) K1N 5Z4

T : 613 241-8770 fccf.ca

Liste des recommandations

Recommandation 1

Augmenter les budgets de l'ensemble des institutions fédérales en arts et culture pour miser pleinement sur le potentiel de relance économique et sociale du secteur, afin que ces institutions puissent jouer un rôle clé en matière de développement culturel durable, pour le mieux-être économique et social de nos collectivités.

Recommandation 2

Mettre sur pied une table économique en culture afin de positionner le secteur comme moteur de développement économique et social, et s'assurer que la francophonie canadienne en est partie prenante.

Recommandation 3

Que le gouvernement investisse 56 millions \$ pour la mise à l'essai d'un revenu minimum garanti aux artistes et aux travailleuses et travailleurs culturels, pour pallier la précarité de l'emploi dans le secteur des arts et de la culture et pour dynamiser cet écosystème à travers le pays.

Recommandation 4

Assurer le déploiement d'investissements nouveaux et conséquents pour la mise en œuvre d'un Plan d'action pour les langues officielles (PALO) 2023-2028 musclé et ambitieux, afin d'appuyer notamment la réforme en matière de langues officielles découlant de l'éventuelle *Loi modifiant la Loi sur les langues officielles* (LLO), dans l'optique de contrer le déclin du français au pays.

La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF)

La FCCF est la voix politique des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne. Son réseau rassemble :

- 13 organismes œuvrant au développement culturel et artistique dans 11 provinces et territoires,
- 7 organismes nationaux représentant le théâtre, l'édition, la chanson, la musique, les arts visuels et les arts médiatiques,
- 1 regroupement pancanadien de diffuseurs des arts de la scène
- et 1 alliance de radios communautaires.

Le secteur des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne, sans compter le Québec, emploie plus de 26 000 personnes et génère plus de 1,16 milliard \$ annuellement, ce qui en fait un pilier important du développement socio-économique de nos communautés.

Recommandation 1

Augmenter les budgets de l'ensemble des institutions fédérales en arts et culture pour miser pleinement sur le potentiel de relance économique et sociale du secteur, afin que ces institutions puissent jouer un rôle clé en matière de développement culturel durable, pour le mieux-être économique et social de nos collectivités.

Justification

Sachant que le secteur artistique et culturel est essentiel à une croissance économique inclusive et qu'il renforce la compétitivité du Canada sur la scène internationale, il faut investir dans nos institutions culturelles canadiennes pour structurer l'appui au développement de contenu canadien et favoriser le plein continuum artistique, depuis la création jusqu'à la diffusion.

Le 30 septembre dernier, 150 pays, dont le Canada, ont reconnu ce besoin fondamental d'investir en culture en ratifiant une déclaration historique sur les politiques culturelles et le développement durable de l'UNESCO, appelant « à préserver et à renforcer le financement de la culture avec l'objectif à moyen terme d'allouer un budget national en augmentation progressive pour répondre aux nouveaux besoins et opportunités du secteur de la culture¹ ».

Cet engagement sans précédent appelle le gouvernement canadien à augmenter les budgets de l'ensemble des institutions fédérales en arts et en culture, d'autant plus qu'elles représentent les seuls canaux par lesquels circulent les ressources nécessaires à un développement culturel durable. Malgré cette impressionnante marque de reconnaissance, force est de constater que nos groupes sont sous-représentés et sous-financés dans les enveloppes de programmes, et qu'ils continuent d'être démesurément dépendants des fonds d'appui aux langues officielles.

Coût estimé

Sans objet.

Bénéficiaires

Les organismes, entreprises, artistes et travailleuses et travailleurs œuvrant en arts et en culture, au service des citoyennes et des citoyens dans leurs milieux, partout au pays.

Impacts

Grâce à un financement adéquat des institutions et de leurs programmes, les organismes demandeurs du secteur des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne sont en mesure de jouer pleinement leur rôle clé en matière de développement culturel durable pour le mieux-être de nos collectivités.

¹ UNESCO, *MONDIACULT 2022 : Les États adoptent une déclaration historique pour la culture*, 30 septembre 2022.

Recommandation 2

Mettre sur pied une table économique en culture afin de positionner le secteur comme moteur de développement économique et social, et s'assurer que la francophonie canadienne en est partie prenante.

Justification

Selon une évaluation réalisée au printemps 2019 par Statistique Canada, la culture représentait 2,7 % du produit intérieur brut (PIB) canadien en 2017, et était à la source de plus de 665 000 emplois, équivalant à 4 % de tous les emplois au Canada. La culture contribue davantage au PIB que le secteur des sciences biologiques et de la santé, et emploie un plus grand nombre de personnes que l'agroalimentaire². Seulement en francophonie canadienne, les retombées estimées des arts et de la culture sont de l'ordre de 1,16 milliard \$ par année. À l'extérieur du Québec, plus de 26 000 emplois nécessitant l'utilisation du français sont directement liés au secteur des arts et de la culture³.

Le secteur canadien des arts, du spectacle et des loisirs a été le plus durement touché durant la pandémie : le nombre d'emplois est passé de 450 500 en 2019 à 336 100 en 2020. Le nombre total d'heures effectivement travaillées dans le domaine a diminué de 36,6 % en 2020. Quant aux entreprises et organismes du secteur, ils ont enregistré une diminution de revenus d'au moins 30 %⁴. Le secteur des arts de la scène et des festivals a été le plus durement touché, avec une baisse de 52 % des ventes et de 36 % des postes entre 2019 et 2020. Dans l'industrie artistique et culturelle en général, le taux de postes vacants était de 6,8 % en mars 2022, soit le double d'avant la pandémie⁵.

Ces constats appellent à une vision plus englobante et plus structurante pour le secteur dans son entier au pays. La FCCF recommande donc la mise sur pied d'une table économique en culture.

Il est essentiel de pallier les obstacles systémiques qui empêchent la pleine contribution économique et sociale du secteur, notamment pour faire face à la grave pénurie de main-d'œuvre qui sévit dans nos milieux, pour envisager des stratégies porteuses de croissance et de développement durable, et pour multiplier les possibilités de faire rayonner la diversité des expressions culturelles canadiennes ici et ailleurs.

Coût estimé

9 millions \$, soit 1,8 million \$ par année sur une période de cinq ans.

Bénéficiaires

Le secteur des arts et de la culture au Canada bénéficie des retombées stratégiques des travaux de la table sous la forme d'investissements accrus, ce qui augmente sa compétitivité et renforce l'économie canadienne, notamment par la création d'emplois de qualité.

Impacts

La mise en œuvre d'une table économique en culture :

- apporte des réponses concrètes à la pénurie de main-d'œuvre dans notre secteur en offrant des perspectives structurantes en matière d'emploi et de rétention de la main-d'œuvre qualifiée ;
- aligne les parties prenantes canadiennes sur une vision commune qui oriente les actions de l'industrie et du gouvernement : points forts et obstacles du secteur, pistes pour améliorer la compétitivité et la croissance, solutions par et pour le monde des affaires, recommandations en matière de politiques gouvernementales et partenariats publics-privés fondés sur des objectifs réalisables à court, moyen et long termes.

² Nordicity, Étude de préféabilité pour la FCCF. Premiers pas vers une table de stratégie économique pour le secteur des arts et de la culture au Canada.

³ Hill Strategies, Portrait socio-économique des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne pour la FCCF, décembre 2021

⁴ CAPACOA, *La reprise a ralenti pendant la cinquième vague*, 26 juillet 2022. Données provenant de Statistique Canada, [Tableau 36-10-0652-01 Indicateurs nationaux de la culture et du sport par domaine et sous-domaine](#), produit intérieur brut réel, prix constants, désaisonnalisés, 8 juillet 2022.

⁵ *Ibid.*

Recommandation 3

Que le gouvernement investisse 56 millions \$ pour la mise à l'essai d'un revenu minimum garanti aux artistes et aux travailleuses et travailleurs culturels, pour pallier la précarité de l'emploi dans le secteur des arts et de la culture et pour dynamiser cet écosystème à travers le pays.

Justification

La pandémie a exacerbé les problèmes systémiques relatifs à la situation socio-économique des artistes et des travailleuses et travailleurs culturels partout au Canada, notamment la faiblesse du revenu, l'instabilité d'emploi, le peu de contrôle sur l'accès aux contrats de travail ainsi que les obstacles à l'accès aux programmes de prestations sociales¹.

Afin d'atténuer les conséquences néfastes de la pandémie sur le domaine de l'emploi, le gouvernement canadien a mis en œuvre une série de programmes de soutien du revenu. La flexibilité des critères d'admissibilité a permis à un grand nombre de citoyennes et citoyens canadiens d'y adhérer, y compris de nombreux artistes et travailleuses et travailleurs culturels⁶. Cet élargissement temporaire du filet social a été essentiel à la survie de l'écosystème artistique et culturel en francophonie canadienne durant cette crise, en combattant directement la précarité qui caractérise ce secteur.

En effet, seulement 20 % des artistes déclarent que leur revenu de création représente la totalité de leur salaire⁷. Leurs revenus sont volatiles et insuffisants pour vivre dignement. Environ 57 % des répondants à un sondage économique ont déclaré un revenu brut total (avant impôt) de moins de 40 000 \$ en 2019⁸.

Cette réalité est exacerbée dans les périodes de ralentissement économique, pendant lesquelles les arts sont parmi les premiers services coupés et les derniers où l'on réinvestit. De plus, les employés dans les arts et la culture ont rarement accès aux prestations d'assurance-emploi en raison de l'étroitesse des conditions d'admission ou d'un manque de renseignements⁹.

Un projet pilote de revenu minimum garanti agirait donc comme soutien inconditionnel aux artistes à travers des périodes où la précarité frappe.

Il offrirait à nos artistes et à nos travailleuses et travailleurs culturels un accès plus équitable au filet social canadien, considérant leur rôle essentiel dans l'économie canadienne et, plus encore, dans nos communautés francophones en situation minoritaire.

Coût estimé

56 millions \$, soit 18 millions \$ par année sur une période de 3 ans¹⁰.

Bénéficiaires

Artistes et travailleuses et travailleurs culturels en situation de précarité au Canada, incluant un échantillon représentatif en francophonie canadienne et acadienne.

Impacts

Élargir le filet social canadien pour en favoriser l'accès aux travailleuses et travailleurs du secteur des arts et de la culture, en appui à la pratique artistique professionnelle, permet aux artistes de se consacrer pleinement à leur métier, mise sur le potentiel économique du secteur et lutte contre la précarité du travail dans nos milieux en établissant un seuil de revenu décent.

⁶ Orchestres Canada, *Enquête nationale sur les répercussions dans le secteur culturel*, novembre 2020.

⁷ Gouvernement du Nouveau-Brunswick, *Rapport du groupe de travail du premier ministre sur le statut de l'artiste*, 2021.

⁸ Gouvernement du Canada, *Rapport sur le Sondage économique auprès des artistes et créatrices/créateurs de contenu canadiens*, juillet 2022.

⁹ *Lost My Gig Canada*, une initiative d'ArtsPond/Étang d'Arts, 2020.

¹⁰ Le calcul est le suivant : une somme de 1000 \$ par mois pour 1580 artistes (équivalant à 1 % du nombre total d'artistes au pays) pour une durée de trois ans. Ce montant de 12 000 \$ par an équivaut à la différence annuelle entre le salaire moyen des artistes (27 000 \$) et celui des travailleuses et travailleurs dans leur ensemble au pays (39 000 \$).

Recommandation 4

Assurer le déploiement d'investissements nouveaux et conséquents pour la mise en œuvre d'un Plan d'action pour les langues officielles (PALO) 2023-2028 musclé et ambitieux, afin d'appuyer notamment la réforme en matière de langues officielles découlant de l'éventuelle *Loi modifiant la Loi sur les langues officielles du Canada* (LLO), dans l'optique de contrer le déclin du français au pays.

Justification

La FCCF appuie la demande de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada¹¹ d'inclure, au prochain PALO, un investissement supplémentaire de 300 millions \$, dont 280 millions \$ pour l'augmentation du financement de base des organismes de la francophonie et 20 millions \$ pour un fonds d'innovation. Le gouvernement doit également prévoir un mécanisme d'indexation au coût de la vie.

Le mémoire¹² de la FCCF en vue du renouvellement du PALO 2023-2028 détaille neuf initiatives concrètes réunies sous deux grands axes d'intervention prioritaires, soit le besoin d'agir : 1) sur la santé et la capacité des organismes et 2) sur la construction identitaire en francophonie minoritaire. Dans ce mémoire, la Fédération demande une bonification de 32 millions \$ en fonds de base des organismes artistiques et culturels de la francophonie.

De plus, le gouvernement doit investir dans l'ensemble des secteurs d'activités prioritaires, et de manière importante en arts et culture. La LLO modernisée consacre ce secteur comme « essentiel » au développement et à l'épanouissement de nos communautés et renforce l'engagement du gouvernement pour la mise en œuvre de mesures positives adaptées à nos milieux.

Coût estimé

La demande de la FCCF pour le secteur des arts et de la culture totalise 75 millions \$ sur une période de 5 ans. De cette somme, 32 millions \$ sont réservés aux investissements pour accroître les fonds de base des organismes en arts et culture et font partie intégrante de la demande de 300 millions \$ de la FCFA du Canada en appui à la santé des organismes en termes de fonds de base.

Bénéficiaires

Les citoyennes et citoyens francophones et francophiles en situation minoritaire ont accès aux services essentiels d'offre culturelle et de développement artistique local et régional, par l'entremise d'organismes solides qui contribuent pleinement au mieux-être de leur collectivité et de la société canadienne.

Impacts

Le secteur des arts et de la culture se reconstruit de manière équitable et dynamique, notamment par la création d'emplois de qualité. La vitalité culturelle des communautés francophones en situation minoritaire s'accroît et soutient leur développement durable et leur pérennité. Nos milieux sont plus accueillants et attirants, et facilitent l'inclusion de l'immigration francophone. Le talent et les initiatives novatrices foisonnent et contribuent à la santé et à la prospérité de nos communautés, ainsi qu'au positionnement de marque et à la renommée du Canada dans le monde.

¹¹ Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, *Santé des organismes de la francophonie : 300 M\$ de plus pour éviter des fermetures, prévient la FCFA*, 5 octobre 2022.

¹² Fédération culturelle canadienne-française, *La FCCF dévoile les détails de sa proposition pour les arts et la culture en vue du Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028*, 7 septembre 2022.